



Erreur géomètre

Par Didougvs

Bonjour,

Mes parents ont constaté que lors d'un passage de géomètre dans leur secteur, un forage qui est en réalité complètement chez leur voisin se retrouve indiqué en limite de propriété. Plus de 30m de décalage... Ils s'inquiètent des implications que cela pourrait avoir sur leur propriété, notamment lorsqu'ils ne seront plus là, et cherchent à savoir s'ils peuvent contester le document sans pour autant se ruiner en frais administratifs... Des idées ? Des expériences similaires ?

Merci d'avance pour votre aide

Bonne journée

Par Burs

Bonjour,

plus d'explications serait bienvenues. Un géomètre du cadastre ?

Par Didougvs

Oui tout à fait !

Par Nihilscio

Bonjour,

C'est bizarre. Quoiqu'il en soit, le tracé des limites sur le plan cadastral n'est qu'informatif.

S'il y a doute, il faut procéder à un bornage. Cette opération est toujours contradictoire.